Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EPFL teste la fiabilité des travaux de protection de Bex contre les crues de l'Avançon

Les crues de l'Avançon de cette dernière décade, notamment celles d'octobre 2000, ont laissé des traces dans les mémoires bellerines. En effet, la commune de Bex a subi à plusieurs reprises de sévères inondations et charriages de matériaux. Afin de compléter le dispositif mis en place, deux nouveaux ouvrages permettront de retenir les matériaux charriés par la rivière. L'EPFL a simulé le fonctionnement du nouvel ouvrage de rétention à l'aide d'un modèle réduit.

Les études effectuées depuis l'année 2000, ainsi que les travaux engagés pour une somme d'environ 9 millions de francs ont permis d'améliorer sensiblement la sécurité de l'agglomération de Bex. Les dégâts potentiels provoqués par la rivière Avançon et ses affluents ont été estimés à environ 250 millions de francs.

Afin de compléter le dispositif mis en place, plusieurs chantiers devisés à environ 3 millions de francs sont encore planifiés. Il s'agit de créer un nouveau dépotoir sur le cours de l'Avançon et d'améliorer celui de la Croisette. Ces deux ouvrages permettront de retenir l'excédent des matériaux charriés par la rivière. Quelques mesures complémentaires devront encore être prises au droit des sections critiques à gabarit hydraulique réduit en traversée de la ville.

Par son laboratoire de constructions hydrauliques (LCH), l'EPFL a simulé le fonctionnement du nouvel ouvrage de rétention des matériaux à créer. Le concept et le dimensionnement de cet aménagement, clé de voûte d'une sécurité durable, ont été optimisés grâce à un modèle réduit qui a permis de tester la fiabilité des travaux de protection de Bex contre les crues de l'Avançon.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 février 2010

DSE, Philippe Hohl, Service des eaux, sols et assainissement, président de l'ECF de l'Avançon, 021 316 75 56 Stéphane Bovier, Secrétaire de l'ECF de l'Avançon, 021 316 75 13